

MAURICIE

PRIORITÉS RÉGIONALES

2019-2022

MISE EN CONTEXTE

En 2017, les élus de la Mauricie ont été invités à déterminer leurs priorités régionales de développement. Ces priorités, par la suite intégrées à la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, servent également à orienter l'utilisation du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Afin de déterminer des priorités prenant en compte la réalité de la région, une consultation a été réalisée auprès des élus, des agents ruraux, des acteurs socioéconomiques de la région en août 2019 via un sondage réalisé par une firme externe. Cette consultation avait pour objectif de recueillir des propositions d'ajustements aux enjeux et des pistes d'actions pour réaliser une mise à jour des priorités régionales de développement.

Par la suite, une rencontre régionale s'est déroulée le 12 septembre 2019 afin de déterminer en groupe de travail et à partir des résultats de la consultation, les actions reliées à toutes les priorités ayant été mises de l'avant dans le cadre du sondage. Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes (élus, acteurs socioéconomiques, organismes, etc.). Les discussions réalisées lors de cette journée ont permis de faire ressortir des enjeux et des pistes d'actions à intégrer au document des priorités régionales.

Les priorités régionales ont été adoptées par les élus de la région le 2 octobre 2019.

Priorité n° 1

Faire de la Mauricie une région attractive, accueillante et inclusive

Objectifs :

- Développer une stratégie de marketing territorial pour la Mauricie et ses territoires;
- Accompagner les entreprises pour améliorer leur attractivité et leurs pratiques relatives à la gestion des ressources humaines;
- Mettre en valeur les attraits de notre territoire (urbain et rural);
- Sensibiliser la population à la richesse de l'apport des nouveaux arrivants;
- Favoriser l'attraction, l'accueil et la rétention de nouveaux arrivants.

Éléments de contexte :

Démographie

La région de la Mauricie arrive au 11^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 2001, alors qu'il était de 3,5 %. Les données provisoires indiquent que la population de la Mauricie a crû à un taux annuel moyen de 2 pour mille entre 2011 et 2016, une croissance modeste en regard de celle de l'ensemble du Québec (7,8 pour mille).

Vieillessement de la population

La population de la Mauricie est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. La moyenne d'âge est de 45,7 ans en 2016, comparativement à 41,9 ans pour la population québécoise. La Mauricie compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (23,5 %) que de jeunes de moins de 20 ans (17,7 %) au sein de sa population.

Source : *Bulletin statistique régional, édition 2017*

Gestion des ressources humaines

Dans un contexte du vieillissement de la main-d'œuvre, les entreprises devront, à moyen terme, instaurer des mesures pour favoriser la rétention de leur personnel. Elles auront sans doute à planifier davantage leurs besoins de main-d'œuvre, à revoir l'organisation du travail pour y donner plus de flexibilité tout en mettant l'accent sur la conciliation travail-famille, de façon à attirer les jeunes travailleurs et travailleuses.

Source : *profil socioéconomique et enjeux pour la Mauricie, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.*

Évolution de la population

La Mauricie est l'une des rares régions où le nombre de décès surpasse celui des naissances depuis plusieurs années. Le taux de natalité est de 8,5 comparativement à 11,5 pour le taux de mortalité, pour un taux d'accroissement moyen se chiffrant à -3,0.

Source : *Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel, Mauricie et l'ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2014-2018*

Priorité n° 2

Accompagner les citoyens sur le plan socio-professionnel

Objectifs :

- Faire connaître et bonifier l'offre en éducation et en formation continue;
- Investir dans les bassins non traditionnels de main-d'œuvre (personnes vivant avec des limitations, aînés, clientèle immigrante, personnes éloignées du marché du travail);
- Adapter les programmes et les formules d'apprentissage en milieu de travail (nano-formation, formations en entreprise, formation individualisée);
- Favoriser la réussite éducative;
- Favoriser la rétention des diplômés.

Éléments de contexte :

Main-d'œuvre

La pénurie de main-d'œuvre actuelle constitue une contrainte importante au développement des entreprises et les nombreux départs à la retraite prévus n'aideront en rien la situation. Selon l'institut du marché du travail, entre 2015 et 2019, les prévisions en besoin de main-d'œuvre pour la Mauricie se chiffrent à 25 100. Pour faire face à la rareté des travailleurs disponibles, les entreprises doivent se tourner vers des bassins non traditionnels de main-d'œuvre et renouveler leur approche en matière de recrutement.

Source : Économie et Innovation Québec

Taux d'emploi

L'évolution du taux d'activité de 1998 à 2008 montre que la Mauricie demeure en dessous des taux québécois. Le taux d'emploi mauricien, depuis 1998, n'a jamais dépassé 55 % et demeure en deçà de celui du Québec.

Réussite éducative

La scolarité des personnes de 20 à 64 ans demeure similaire à celle de la population québécoise en ce qui a trait au diplôme d'études secondaires. En 2017, 14,3 % de la population de la Mauricie ne possèdent pas de diplôme et 19,3 % possèdent leur diplôme d'études secondaires. Au total, c'est 33 % de la population qui ne possèdent pas de diplômes de niveau postsecondaires.

Sources : profil socioéconomique et enjeux pour la Mauricie, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Panorama des régions 2017.

Taux de décrochage – 2013-2014	Garçons	Filles	Total
Commission scolaire Chemin-du-Roy	19,5 %	13,1 %	16,3 %
Commission scolaire de l'Énergie	19,7 %	16,6 %	18,1 %
Ensemble du Québec	17,4 %	11,0 %	14,1 %

Source : MELS

Priorité n° 3

Assurer l'occupation dynamique de l'ensemble du territoire mauricien

Objectifs :

- Améliorer la disponibilité et la qualité des services de proximité;
- Améliorer la mobilité intra et inter territoriale;
- Favoriser une meilleure accessibilité à l'habitation;
- Rendre accessible Internet haute vitesse et le réseau cellulaire dans tous les territoires de la Mauricie;
- Valoriser et soutenir la participation citoyenne.

Éléments de contexte :

Services de proximité

Le vieillissement de la population entraîne des enjeux liés à la mobilité et à l'accès aux services de proximité dans les petites collectivités. Il est important de conserver des services de proximité de qualité et de s'assurer que les citoyens puissent y avoir accès près de chez eux.

Mobilité

L'occupation dynamique du territoire passe aussi par des services de transports actifs, collectifs et alternatifs.

Internet et réseau cellulaire

La desserte Internet est de qualité inégale ou déficiente sur plusieurs portions du territoire, rendant difficile l'attraction de nouveaux résidents. L'accès à la téléphonie cellulaire est également problématique notamment sur la route 155.

Accessibilité à l'habitation

En Mauricie, les logements construits avant les années 1960 représentent plus du tiers des constructions. Plusieurs territoires comportent entre 8 % et 10 % de logements qui nécessiteraient des réparations majeures. La valeur des propriétés est une des plus basses de la province. L'accès à la propriété demeure toutefois limité : avec 61,8 % de propriétaires, la Mauricie occupe le 13^e rang parmi les régions du Québec.

Source : Portrait de l'habitation en Mauricie, Consortium en développement social, 2010

Participation citoyenne

La participation citoyenne est la stratégie de mise en œuvre toute désignée pour améliorer une ou plusieurs problématiques sociales. Ses avantages sont nombreux : améliore l'efficacité des décisions prises, amène un niveau de citoyenneté plus actif, améliore les compétences civiques, favorise l'esprit communautaire et rencontre le sentiment d'appartenance pour n'en nommer que quelques-uns.

Source : Consortium en développement social de la Mauricie

Priorité n° 4

Soutenir la vitalité de l'écosystème économique

Objectifs :

- Améliorer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée;
- Stimuler et soutenir les opportunités d'innovation et de l'industrie 4.0, de recherche et développement et de création d'entreprise;
- Stimuler et soutenir l'entrepreneuriat, l'intrapreneuriat, le transfert d'entreprise et le repreneuriat, notamment dans les secteurs prédominants (agriculture, manufacturier, tourisme, services, foresterie, ressources naturelles, etc.);
- Assurer la pérennité et le développement des entreprises et organismes;
- Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur productivité;
- Soutenir la diversification économique ;
- Proposer des modèles d'affaires alternatifs tels que l'économie sociale, l'entrepreneuriat collectif et l'économie circulaire.

Éléments de contexte :

Main-d'œuvre qualifiée et diversité économique

Selon le profil socioéconomique établi par le MTESS, un enjeu majeur pour la région est d'améliorer la diversité industrielle. L'innovation, le développement des entreprises ainsi que l'amélioration de la diversité économique permettront une plus grande diversité des offres d'emploi et par le fait même, aideront à l'attraction d'une main-d'œuvre qualifiée.

Entrepreneuriat

Les entrepreneurs créent et développent des entreprises. Par leurs actions, ils contribuent fortement au dynamisme régional. Ils créent des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des rentrées d'argent et attirent de nouveaux venus au sein des régions.

Source : Portrait économique des régions du Québec 2017

Innovation

L'innovation augmente non seulement les chances de survie d'une entreprise, en plus d'aider à prospérer et à générer une augmentation des bénéfices. Elle doit être au cœur du développement des entreprises du territoire.

Source : Info entrepreneurs – Réseau entreprises Canada

Relève

Il y a un manque de relève flagrant dans la gestion des entreprises. En l'absence d'une telle relève, l'avenir est sombre pour un certain nombre d'entre elles. En 2017, un peu moins d'un propriétaire majoritaire sur quatre affiche l'intention de procéder à un transfert de PME au Québec entre 2017-2022. D'ici 2020, on estime à 98 000 le nombre de départs à la retraite chez les entrepreneurs pour seulement 60 000 repreneurs potentiels. Ce manque de relève pourrait entraîner la perte de 8,2 à 12 milliards sur le PIB.

Source : Portrait du repreneuriat au Québec en 2017, Centre de transfert d'entreprises du Québec, communiqué sur la relève entrepreneuriale du Centre de transfert d'entreprises du Québec.

Priorité n° 5

Favoriser la qualité de vie et le bien-être de la population

Objectifs :

- Développer et promouvoir l'offre touristique, culturelle et récréative;
- Soutenir la mise en œuvre des plans d'action locaux et régionaux touchant le bien-être des populations;
- Agir pour la réduction des inégalités sociales;
- Soutenir les initiatives offrant des services répondant aux besoins de base de la population (alimentation, logement, mobilité, etc.);
- Assurer un accès équitable, par un accompagnement adapté, vers les services répondant aux besoins de base.

Éléments de contexte :

Bien-être des populations

L'offre touristique, culturelle et récréative soutient le développement social et économique des collectivités. Cette offre contribue également au développement citoyen et créatif des individus tout en aidant à développer le sentiment d'appartenance fort à leur communauté grâce à l'image positive et l'identité régionale qu'elle permet de créer.

Des études prouvent qu'un sentiment d'appartenance fort à une communauté ainsi que des liens de proximités satisfaisants ont un réel impact sur la santé de la population. Les individus se portent mieux ou se remettent mieux de certains problèmes de santé, dans les quartiers où les réseaux sociaux locaux et le soutien communautaire sont importants.

Source : Réseau québécois villes et villages en santé.

Inégalités sociales

Parmi les six territoires de MRC et Villes constituant la Mauricie, trois d'entre eux affichent des proportions de population défavorisée beaucoup plus élevées que la moyenne provinciale. Ainsi, au sein des MRC de Mékinac et de Maskinongé et sur le territoire de l'agglomération de La Tuque, plus de la moitié de la population vit dans le quintile le plus défavorisé à l'échelle provinciale.

La Mauricie est la deuxième région ayant l'indice de défavorisation combinée (matérielle et sociale), le plus élevé au Québec en 2011, soit 29 % comparativement à 19,9 % pour l'ensemble du Québec.

Source : Positionnement de la région et des territoires de centres locaux d'emploi d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2011 (Pampalon, Raymond 2003)

Priorité n° 6

Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement

Objectifs :

- Soutenir et promouvoir des initiatives et des pratiques responsables en développement durable ;
- Soutenir l'émergence de l'économie circulaire;
- Sensibiliser les décideurs et la population aux impacts des changements climatiques;
- Protéger et conserver la biodiversité et les milieux naturels;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'eau, des sols et de l'air.

Éléments de contexte :

Changements climatiques

Les changements climatiques ont un impact économique et environnemental sur l'agriculture, la foresterie, les événements météorologiques extrêmes ainsi que la biodiversité du territoire.

Source : Faire face aux changements climatiques sur le territoire

Initiatives et pratiques

Le taux de récupération des matières organiques et recyclables est inférieur aux cibles prévues à la politique québécoise de gestion des matières résiduelles en 2014.

Source : Projet de plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2016-2020

Attraction de la population

Le développement durable fait partie des grandes préoccupations des jeunes d'aujourd'hui. Une région qui favorise les pratiques en développement durable peut devenir attractive pour la population tout en développant une conscience territoriale plus forte en lien avec cet aspect.

Sensibilisation

L'étude des impacts du changement climatique exige l'intégration d'un processus d'adaptation au niveau sociale et économique. Il est nécessaire d'obtenir des résultats qui aideront les personnes, les collectivités, les gouvernements et l'industrie à faire face aux changements climatiques. Comme l'évolution du climat touchera toutes les régions du Canada et aura un impact direct ou indirect sur presque toutes les activités, il est nécessaire de sensibiliser la population et les décideurs à ses impacts.

Source : Impacts et adaptation liés aux changements climatiques : perspective canadienne, Gouvernement du Canada